

Gymnastique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 10

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

X. Histoire suisse.

a) *Les 2 cours supérieurs.* — Depuis les origines jusqu'aux guerres de Bourgogne exclusivement.

XI. Instruction civique.

a) *Cours moyen.* — Voir programme officiel.

b) *Cours supérieur.* — La Confédération, soit les paragraphes 14, 15, 16, 17, 18 et 19.

XII. Chant.

a) Etude obligatoire de la théorie du chant et de la musique et exercices de solfège tirés du *Recueil du Valais*.

b) Etude théorique et pratique des chants mis à l'étude.

c) Messe des Anges.

XIII. Gymnastique.

Voir programme cantonal et instructions dans le *Bulletin*.

H. CURRAT, *insp.*



GYMNASTIQUE SCOLAIRE

Plan de travail pour les examens du VI^{me} arrondissement en juin 1906.

Les exercices obligatoires imposés seront exécutés, les uns à la suite des autres, sans aucune interruption. — Chaque école accomplira les exercices désignés en 15 ou 20 minutes.

I. PREMIER DEGRÉ : A. *Exercices d'ordre et de marche.* — 1^o Former la colonne de marche par une conversion des groupes (Manuel, chapitre VI, exercice 18). — 2^o Changement de direction de la colonne de marche (Manuel, chapitre VII, exercice 20). — 3^o Passer de la colonne de marche à la formation en rangs ouverts ; la subdivision étant arrêtée (Manuel, chapitre IX, exercice 27). — *Exécution des exercices libres.* — 4^o Reformuler la colonne de marche (Manuel, chapitre IX, exercice 28). — Pas cadencé, pas de course, 1 à 3 minutes, pas cadencé (Manuel, chapitre VIII, exercices 24, 25). — 5^o Passer de la colonne de marche à la ligne par une conversion des groupes (Manuel, chapitre VI, exercice 19).

B. *Exercices libres, 1^{er} degré, programme A.* — Exercices 10, 11, 18, 29, 31, 34.

C. *Sauts.* — 1. Saut en hauteur à pieds joints. } Ex. de 3^e année.
2. Saut en hauteur avec élan. }

II. DEUXIÈME DEGRÉ : A. *Exercices d'ordre et de marche.* — 1^o Marche de front (Manuel, chapitre XIII, exercice 39). —

2° Former la colonne de marche par une conversion de groupes (Manuel, chapitre XII, exercices 37, 38). — 3° Passer de la colonne de marche à la formation en rangs ouverts ; la subdivision étant arrêtée (Manuel, chapitre XVII, exercice 48/3). — *Exécution des exercices libres.* — 4° Reformuler la colonne de marche (Manuel., chapitre XVII, exercice 48/3). — Pas cadencé, pas de course, 3 ou 5 minutes, pas cadencé (Manuel, chap. XV, exercice 44). — 5° Passer de la colonne de marche à la ligne par une mise en ligne (Manuel, chapitre XVI, exercice 47).

B. *Exercices libres, 2^{me} degré, programme A.* — Exercices 2, a), b) ; 14, a) b) c) ; 13.

C. *Sauts.* — 1. Saut en long. à pieds joints. } Ex. de 5^e année.
2. Saut en long. avec élan.

III. EXERCICES GÉNÉRAUX — Ceux désignés pour le 1^{er} degré.

IV. JEUX. — A choisir suivant la place disponible.

V. PARTIE THÉORIQUE ET PARTIE PRATIQUE.

VI. CHANT D'ENSEMBLE (dirigé par un instituteur). — Messieurs les instituteurs sont priés de faire répéter à leurs élèves les chants étudiés pendant l'année.

G. STERROZ, *examinateur.*

Conférence des instituteurs de la Glâne

Sous un ciel gris sombre qu'attriste encore une pluie entremêlée de neige, les instituteurs se dirigent, par petits groupes, vers le bâtiment des écoles de Romont : c'est jour de conférence pour l'arrondissement de la Glâne.

L'on s'y rend toujours avec plaisir, car la présidence de notre Inspecteur est plutôt celle d'un père que d'un supérieur. Un bon air familial règne en nos modestes réunions : rien de forcé ; tout y est naturel ; l'on y respire comme chez soi, car l'homme dévoué qui les préside, en plus de sa vieille expérience, possède je ne sais quel cachet patriarcal qui plait à l'œil et trouve le chemin du cœur. .

A neuf heures précises, après la prière, M. l'Inspecteur ouvre la séance. Un très bon point à notre secrétaire. On a goûté le style de son compte rendu : clarté, simplicité.

M. Crausaz passe ensuite aux observations, fruit des visites du printemps. Il est réjoui des résultats obtenus. Il est heureux de constater que, pour la lecture, on a tenu compte de ses conseils.

La composition a aussi fait un pas en avant, mais plus particulièrement au cours moyen. Dans quelques écoles, cette partie si importante du programme a laissé à désirer au cours supérieur. Il remarque, en outre, que généralement, là où l'écriture est soignée les autres branches le sont aussi. Il attire notre attention sur la